EUROPE SUSTAINABLE FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 31/08/2020

Données clés

Date de constitution	14/06/2000
ISIN	BE0389180168
Devise de référence	Euro
Valeur unitaire	22,24
Catégorie	Fonds actions
Volatilité	17,4

C'est sur le fonds sous-jacent qu'a été calculée la volatilité indiquée, sur une période de 5 ans ou depuis le lancement du fonds sous-jacent.

Données clés du fonds sous-jacent

Nom du fonds	DPAM INVEST B Equities Europe Sust B Cap
Date de constitution	31/12/2002
Gestionnaire	Degroof Petercam Asset Management S.A.
Région d'investissement	Europe
Structure juridique	SICAV
Notation Morningstar	★★★★★

Indicateur de risque et de rendement

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS, en fonction des fluctuations de valeur enregistrées au cours des cinq dernières années (ou en fonction des données du fonds sous-jacent si le fonds existe depuis moins de cinq ans).

Autres risques qui ne sont pas suffisamment représentés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Le risque de change provient du fait que les placements du fonds sous-jacent peuvent être exécutés tant en euros qu'en devises étrangères.
- La valeur des placements en obligations réalisés par le fonds (sous-jacent) peut connaître des variations inverses aux variations des taux d'intérêt.

Vous trouverez un récapitulatif complet des risques dans le prospectus du fonds sous-jacent.

Politique de placement

L'objectif du fonds sous-jacent (ci-après : « le compartiment ») est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, qui satisfont certains critères, environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

le compartiment investit en actions de sociétés européennes qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

le compartiment investira dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnés sur base du respect de critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

Les critères auxquels les sociétés doivent satisfaire pour constituer l'univers d'investissement sont déterminés sur base d'une recherche externe indépendante et sont liés au respect des principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (droits de l'Homme, droit du travail, environnement, lutte contre la corruption).

Sur base d'une recherche externe indépendante et interne, les sociétés (i) qui ne sont pas en conformité avec le Pacte Mondial et (ii) qui pourraient faire face à des allégations « majeures » sur différents thèmes comme l'éthique des affaires, les incidents clients, la gestion de la chaine de sous-traitance ou la gouvernance d'entreprise sont exclues de l'univers d'investissement éligibles.

Les investissements en valeurs dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel sont exclus.

Rendements en % par année civile

YTD	2019	2018	2017	2016	2015
-14,08	21,16	-21,42	9,41	-0,26	10,41

Rendements en %

YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-14,08	-6,04	-5,21	-2,08	3,09

VNI depuis la constitution

Les performances chiffrées de rendement et le graphique de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds de placement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Source: Morningstar Direct

EUROPE SUSTAINABLE FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 31/08/2020

Composition du fonds

Ce fonds investit dans un ou plusieurs OPC sous-jacents. L'allocation d'actifs de ces OPC est présentée pour chaque catégorie d'actifs.

Allocation d'actifs

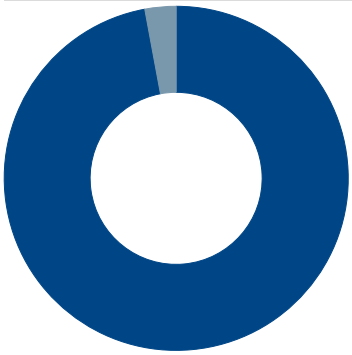

	%
Actions	97,1
Liquidités	2,9
Obligations	0,0
Placements alternatifs	0,0

Top 10

Lonza Group Ltd	2,41
Infineon Technologies AG	2,17
SAP SE	2,09
Bravida Holding AB	2,09
Beazley PLC	2,08
Kerry Group PLC Class A	2,07
Schneider Electric SE	2,04
FinecoBank SpA	2,04
Mediobanca SpA	2,04
AstraZeneca PLC	2,03

Répartition géographique des actions

	%
Amérique	0,0
Asie	0,0
Europe	100,0

Répartition sectorielle des actions

	%
Industrie	20,1
Finances	16,4
Soins de santé	15,7
Technologie	14,4
Services à la consommation	14,2
Other	19,3

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium.

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser :

- en premier lieu : au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ;
- en deuxième instance, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.

Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.

Glossaire

OPC : les organismes de placements collectifs, en abrégé OPC, comprennent : les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), les fonds communs de placement et les sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

Volatilité : la notion de volatilité désigne l'ampleur des variations du cours du fonds de placement. Une volatilité élevée signifie que la probabilité que le cours du fonds de placement augmente ou baisse sensiblement pendant une période relativement courte est plutôt élevée. La volatilité est déterminée au moyen de l'écart-type.

Morningstar calcule l'écart-type à l'aide des returns mensuels des cinq dernières années, ou depuis le lancement du fonds. L'écart-type est déterminé en appliquant la formule standard de calcul de l'écart-type ramenée à une période d'un an. Dans ce cas, cette formule mesure la répartition des rendements par rapport au rendement moyen. Si le rendement moyen est de 5% et l'écart-type de 10%, le rendement se situera entre -15% et 25% (plus et moins deux écarts-types) dans 95% des cas.

Rendement YTD : le rendement YTD (= year-to-date) correspond au rendement du fonds depuis le début de l'année en cours.

Source: Morningstar Direct